

**COMPOSITION DES JURYS DE RECRUTEMENT  
Année universitaire 2024-2024**

**Le Directeur de l'Institut Agro Dijon**

Vu l'arrêté du 9 novembre 2023 relatif concours commun d'accès aux formations d'ingénieur d'écoles nationales relevant du ministre chargé de l'agriculture et du ministre chargé de l'enseignement supérieur,

Vu les instructions relatives à la voie apprentissage du concours commun précité pour la session 2024.

**ARRETE**

**Article 1 :**

Le jury de recrutement pour l'accès à la **première année de la formation d'ingénieur par apprentissage spécialité Agroalimentaire** est ainsi constitué pour l'année universitaire 2024-2025 :

**Président :**

Sébastien DUPONT, Maître de Conférences, L'institut Agro Dijon

**Membres :**

Dominique CHAMPION, Professeure des Universités, L'institut Agro Dijon  
Céline CHEVAUCHET, représentante du centre de formation d'apprentis, IFRIA-BFC  
Nicolas ETIENNE, représentant de la profession, STEF  
Aurélien GAIN, représentante de la profession, EURIAL  
Stéphanie GAMBADE, représentante de la profession, SOCOPA  
Eric GHEERAERT, représentant de la profession, UNILEVER  
Hervé GRILLON, représentant de la profession, LACTALIS  
Michel HABERSTRAU, représentant du centre de formation d'apprentis, IFRIA-BFC  
Pierre-André MARECHAL, Professeur des Universités, L'institut Agro Dijon  
Marie-Pierre MEMBRIVES, représentante de la profession, TASTEBUDS  
Gaëlle ROUDAUT, Maître de Conférences, l'Institut Agro Dijon  
Jérôme SENIZERGUES, représentant de la profession, EURIAL

**Article 2 :**

La Directrice des Enseignements et de la Vie Etudiante est chargée de l'exécution et de la publication du présent arrêté sur le site internet de l'Institut Agro Dijon.

Fait à DIJON, le 29 avril 2024

La Directrice des Enseignements et de la Vie Etudiante

Bénédicte MACE

